

Mémoire de la Sopabic (Société du patrimoine du bassin inférieur de la Rouge et de la chaîne géologique du Mont-Tremblant inc.). Présenté aux audiences publiques sur la ligne Grand-Brûlé-Vignan, le 13 novembre 2000 à Huberdeau.

Je présente ce mémoire au nom de la Sopabic, une société du patrimoine qui fut créée officiellement en mars 1999, à Saint-Jovite. Dès ses débuts, la Sopabic s'est donné comme mission de sensibiliser la population à la recherche, à l'inventaire, à l'étude ainsi qu'à la sauvegarde et à la mise en valeur de son héritage naturel, culturel et historique.

Objectif primordial pour notre région car son milieu naturel et son patrimoine constituent les plus grandes richesses des Laurentides. Cet objectif est d'ailleurs défendu depuis des décennies par deux des plus illustres membres fondateurs de la Sopabic: feu M.l'abbé Jean-Albert Potvin et Frédéric Back.

Quand pourrons-nous décider du sort réservé à nos montagnes, à nos lacs?

Face aux méga-projets récréo-touristiques, construction de routes, de condos ou de terrains de golf dispendieux, les gens de la région se sentent inquiets, comme dépossédés de ce milieu qu'ils habitent et de son avenir. Ils se rappellent que, bien avant aujourd'hui, au XIX^e siècle, les riches compagnies forestières de l'Outaouais sont venues couper les forêts de grands pins blancs puis sont reparties sans laisser d'industrie durable. Par la suite, le train est venu aussi en déversant un flot de touristes attiré par les lacs poissonneux, les forêts giboyeuses, le ski et les grands espaces sauvages. Mais les lacs et les forêts se sont vite dépeuplés au fur et à mesure de l'installation de la population.

Car la richesse de notre territoire est basée sur la diversité de ses paysages, une flore

et une faune abondantes; une richesse fragile qu'il faut protéger contre des projets comme cette ligne de transport hydro-électrique qui va défigurer nos paysages de façon permanente en plus de déverser périodiquement son lot de poisons.

Grâce aux connaissances apportées par l'écologie, les riverains tentent de redonner vie à leur lac et s'efforcent d'empêcher les activités polluantes.

L'utilisation des phytocides par Hydro-Québec.

Tous ces efforts sont réduits à néant lorsqu'on nous informe que des produits hautement toxiques seront déversés à proximité d'une source d'eau potable comme c'est le cas au lac à la Loutre de la municipalité d'Huberdeau.

Hydro-Québec utilise en effet, plusieurs espèces de phytocides pour l'entretien de l'emprise de ses lignes électriques. Ces phytocides sont tous des poisons qui s'étendent à la suite de leur épandage, bien au-delà des corridors des emprises. Ils voyagent dans l'air, l'eau et le sol, les contaminant tous. Ils ne connaissent pas de frontières, ni de «périmètres de protection». Ils peuvent contaminer aussi la nappe phréatique et par conséquent, les puits d'alimentation en eau potable. De plus, la persistance de ces produits dans l'eau souterraine est favorisée par le froid et le manque d'oxygène.

Ces phytocides sont toxiques pour les poissons, les plantes et les invertébrés aquatiques, des algues, des oiseaux, les abeilles. Chez les humains, ils peuvent causer des dommages aux voies respiratoires, à la peau, aux yeux, à la gorge ainsi qu'à la mémoire, au sperme et aux gènes.

Ces produits potentiellement cancérogènes peuvent finalement se retrouver dans le réservoir d'eau potable de la municipalité d'Huberdeau situé à proximité de l'emprise.

La valeur de nos paysages: une prise de conscience collective.

Depuis quelques années, nous assistons au Québec à une véritable prise de conscience de la valeur esthétique, récréo-touristique et par conséquent, économique des paysages. Pensons seulement aux **États généraux du paysage québécois** de 1995 qui se sont penchés sur la gestion de nos paysages et qui ont donné naissance l'année suivante, au Conseil pour le paysage québécois (CPQ). Cet organisme regroupe une longue liste d'associations et d'ordres professionnels tels que les urbanistes, aménagistes, géographes, biologistes, économistes, agronomes, ingénieurs forestiers, architectes, etc. Ce Conseil s'est donné comme mission de **promouvoir, valoriser et préserver le patrimoine paysager au Québec**. Alors comment expliquer que le Conseil pour la préservation de nos paysages reçoit une contribution financière d'Hydro-Québec alors que cette dernière entend construire une ligne de transport qui va défigurer la crête et le flanc de nos montagnes de façon permanente! On constate que cet appui de la Société d'État au Conseil ne concorde pas avec ses actes.

Des mesures concrètes pour protéger les paysages ont, par ailleurs, fait l'objet d'une priorité majeure dans le plan de développement stratégique 2000-2005, du Conseil Régional de Développement des Laurentides (CRDL).

Les paysages ont une grande importance pour notre région : ils sont la base même de notre survie, d'une économie viable. Il faut cesser de transformer les campagnes en banlieues, en une série de bungalows semblables traversés par une forêt de pylônes. Pour cela, il faut préserver nos vieilles demeures, nos fermes artisanales, tous ces éléments du passé qui confèrent un charme unique à cette région. En vue de faire découvrir ce patrimoine aux gens de notre région et aux visiteurs, la Sopabic s'est donné le mandat d'établir un musée des diverses cultures qui ont façonné notre milieu ainsi qu'un centre de documentation.

Les paysages du bassin inférieur de la rivière Rouge.

Le territoire couvert par la Sopabic est riche en paysages forestiers et agricoles. Une section entre Arundel et Harrington, le long de la Rouge, a été cataloguée par une revue anglophone, comme un des plus beaux sites panoramiques du Canada, au même titre que le célèbre lac Louise en Alberta.

Le développement économique agricole et forestier est loin d'être incompatible avec la préservation et la mise en valeur des paysages. C'est grâce à l'agriculture que nous pouvons admirer ces magnifiques paysages le long de la Rouge. Malheureusement, à plusieurs endroits, des pylônes défigurent la crête et le versant des montagnes notamment, sur la route panoramique entre Saint-Jovite et Arundel (la 327) et sur la route 323 à Brébeuf, deux corridors touristiques. Il est essentiel d'enfouir ces fils dans ces zones récréo-touristiques. En France, un peu plus du quart du réseau électrique est déjà enfoui prouvant que des ententes entre les divers partenaires sont possibles et que cette solution est viable.

Plus de deux millions de visiteurs fréquentent la grande région du mont Tremblant à chaque année. On doit leur laisser cette impression de dépaysement et de grands espaces sauvages qui font la renommée mondiale des Hautes Laurentides. Cette ligne Grand-Brûlé-Vignan ne ferait qu'ajouter aux dégradations existantes et on continuera de scier la branche sur laquelle on est assis. De plus, plusieurs intervenants des Laurentides jugent cette ligne carrément inutile.

Les paysages attirent plus que les châteaux et les musées, tel est le titre d'un article de Denis Masse, paru dans la Presse du 7 juillet, 1990. Selon un sondage effectué par Renault Canada TT auprès de 4387 clients du Québec et de l'Ontario qui choisissent la destination européenne, près de 70% sont attirés par les paysages, 58% par les sites historiques, 55% par la rencontre des gens du pays visité et enfin, 30% par les

châteaux, vignobles et musées.

Pourquoi les paysages sont-ils si appréciés des visiteurs? Parce que leur valeur esthétique a des conséquences positives sur le psychisme et la physiologie humaines. Georges Neuray, un ingénieur agronome et économiste belge ainsi qu'auteur d'un ouvrage magistral sur les paysages, mentionne dans son livre que l'oeil humain obéit à certaines lois physiques et biologiques:

<<On peut toutefois remarquer que l'oeil aura tendance à diriger le regard vers des vues longues parce que l'effort des muscles qui modifient la position des yeux et la forme du cristallin est moindre que pour voir de près. Regarder au loin procure une certaine détente et une moins grande fatigue...>> Des paysages. Pour qui, Pourquoi, Comment? Georges Neuray, Belgique, 1982

Europa, la revue officielle du Conseil de l'Europe, dans son numéro 77, publié en 1995, résume bien en quelques mots, l'importance des paysages: <<ils enrichissent la diversité de la nature et la qualité de la vie>>. Et la qualité de notre vie, messieurs du Conseil des ministres et de la Direction d'Hydro-Québec, c'est sacré !

Recommandations de la Sopabic.

Compte tenu des dangers réels et des coûts inestimables pour notre santé et notre environnement reliés à l'utilisation de phytocides;
compte tenu de la perte permanente de nos paysages, de l'usage de nos terrains,
la Sopabic

1- appuie ceux qui demandent l'abandon de la ligne Grand-Brûlé-Vignan;

2- demande à Hydro-Québec de ne plus utiliser de phytocides sur le territoire du bassin de la Rouge et de les remplacer par des méthodes écologiques et un entretien mécanique;

3- d'enfouir les lignes électriques existantes des corridors récréo-touristiques.

Références

CPSEG, 1998. Document déposé GENE103. Utilisation des phytocides dans les emprises d'énergie électrique au Québec. État de situation.

Neuray G., 1982. Des paysages. Pour qui? Pourquoi? Comment? Les Presses agronomiques de Gembloux. Gembloux. Belgique. 589 pages.

Articles de journaux.

Mirandette Marie-Claude, le Devoir, 7 et 8 octobre, 2000. Un Conseil pour le paysage québécois. Un organisme voué à la préservation et à la valorisation du patrimoine paysager du Québec.

Bisson Bruno, la Presse, Montréal, samedi 8 janvier 2000. En France, l'enfouissement des lignes électriques devient une priorité.

Journal de Montréal, mercredi 10 novembre 1999, p.53. L'enfouissement des lignes électriques d'Hydro-Québec reste un projet flou.

Lagacé Andrée, La Terre de Chez nous, 6 au 12 juillet 1995. Impuissants face à la dégradation des paysages? Les États généraux du paysage québécois.